



MODALITÉS D'INSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Élèves de 6ème

Les inscriptions des élèves de 6^{ème} auront lieu au Collège Saint John PERSE **LE JEUDI 03 JUILLET 2025**, selon le calendrier suivant

- **De 08 à 10H00** : Pour les élèves des écoles Guy CORNELY et GRAND-CAMP PARC
- **De 10H00 à 12H00** : Pour les élèves de GRAND-CAMP 2, les élèves des autres écoles et aussi ceux ayant obtenu une dérogation (**se présenter avec la notification d'affectation**).

Les parents qui recevront la notification d'affectation pour une inscription au collège Saint-John PERSE après la date du 03 juillet pourront procéder à l'inscription en 6^{ème} jusqu'au vendredi 11 juillet 2025, de 08H00 à 12H00.

Ceux qui recevront ce document pendant la période des vacances procéderont aux formalités d'inscription à partir du lundi 25 Août 2025 de 08H00 à 12H00.

IMPORTANT : Pour toute inscription, la présence d'un parent (père, mère ou responsable légal) est OBLIGATOIRE.

Le nom, l'adresse postale, le n° de téléphone fixe et portable et la profession des deux parents (Père et mère) et/ou représentants légaux devront être clairement renseignés.

La pré-inscription à la cantine aura lieu ce même jour.

Concernant l'UNSS, le montant de la cotisation annuelle sera précisé en début d'année scolaire.

PIÈCES À FOURNIR

- 4 photos d'identité récentes au format administratif (mettre au dos de chaque photo le nom et prénom de l'élève)
- La photocopie intégrale du livret de famille (parents et enfants)
- Une attestation de domicile : seules seront acceptées les factures d'eau, d'électricité, de loyer ou de téléphone, au nom des parents et **datant de moins de 3 mois, comportant l'adresse actuelle et complète**, pour l'envoi du courrier
- 1 photocopie du carnet de vaccination (**vérifier que le nom de l'enfant soit bien indiqué**)
- 1 attestation d'assurance scolaire pour l'année 2025-2026
- 1 photocopie des bulletins scolaires ou du livret de compétences de l'année 2024-2025
- 1 Relevé d'Identité Bancaire au nom du représentant légal (en cas de demande de bourse ou de demi-pension)

PIECES A FOURNIR POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE (Demi-pension)

- 1 photo d'identité (inscrire au dos de la photo le NOM et le prénom de l'élève)
- 1 Relevé d'Identité Bancaire
- La fiche d'inscription à la cantine (ce document sera transmis par le collège)

INFORMATIONS CONCERNANT LES DEMANDES DE BOURSE

- La demande bourse se fait par les parents, en ligne, via EduConnect. Les parents qui n'ont pas la possibilité de faire la demande en ligne pourront prendre rendez-vous à la rentrée avec l'informaticien. Ils devront se munir de leur avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 et d'une attestation récente de la CAF.

Les parents sont priés de vérifier attentivement qu'ils sont en possession de toutes les pièces demandées avant de se présenter au Collège. Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

- **NB : LE COLLÈGE NE FAIT PAS DE PHOTOCOPIES**